

05 avril 2013 – n° 18c
130027

**REGLEMENT DES NOUVEAUX SITES CINERAIRES : CHAPELLE-COLOMBARIUM,
ESPACES DE DISPERSION DES CENDRES ET ROSIERS DU SOUVENIR**

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2223-1 et L 2223-22,

Vu la loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2010 approuvant le nouveau règlement des cimetières de la Ville,

Considérant qu'il convient de fixer les dispositions concernant le columbarium nouvellement créé et les espaces de dispersion des cendres (Jardin du Souvenir) et espace « Rosiers du Souvenir ».

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le règlement proposé pour la gestion du columbarium, les espaces de dispersion des cendres, l'espace Rosiers du Souvenir qui sera applicable dès la mise en service de ces nouveaux sites.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 30

Procurations..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE
DE SEANCE.
